

CINÉ-CLUB

Spartacus & Cassandra
projeté ce soir au Rex

Le ciné-club programme ce soir au Rex du Péage-de-Roussillon "Spartacus & Cassandra" de Loanis Nuguet. Un conte documentaire avec des héros dignes de frères Grimm. Spartacus, jeune Rom de 13 ans et sa sœur Cassandra, 10 ans, sont recueillis dans le chapiteau-squat de Camille, une drôle de fée trapéziste qui prend soin d'eux, leur offre un toit et leur montre le chemin de l'école. Séance à 20 h 30.

LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON

Un atelier "Oiseaux" très réussi
dans les locaux du Smael

Ils étaient une vingtaine d'enfants à s'être inscrits à l'atelier "Oiseaux" qui se déroulait samedi dernier dans les locaux du Smael, autour de l'album "Plume" de l'illustratrice et auteure Isabelle Simler. En résidence à la médiathèque intercommunale de Saint-Maurice-l'Exil depuis le début de l'année, elle effectue des ateliers graphisme dans les communes (écoles et centres de loisirs) du Pays roussillonnais. Quatre écoles de la ville ont bénéficié de ses talents de dessinatrice, tout comme le centre de loisirs mercredi dernier. Par ailleurs, des mamans avaient préparé un goûter "bleu" avec pâtisseries et boissons. Bleu comme un autre album de l'illustratrice : "L'heure bleue". L'événement coïncidait avec le salon du livre.



AGGLO ROUSSILLONNAISE

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ École du cirque
Home patoche

À Salaise-sur-Sanne, stages toute la semaine et la semaine prochaine. Renseignements au 06 88 57 66 29 ou sur www.ececole-de-cirque-salaise-sur-sanne.com

→ "Energy kids"
à la centrale

De 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, le Centre d'information du public propose des animations ludiques et pédagogiques à destination des enfants de 5 ans et plus.

→ AUFPA

Concours de coinche au foyer Camille-Grumbach à 13h30. Ouvert aux adhérents.

→ Marcheurs

du pays roussillonnais
Randonnées plaisirs : départ à 13h30, rando cool à Bougé-Chambalud (11,5 km).

DEMAIN

→ Office de tourisme

À 15 heures, visite enchantée pour enfants de 6-10 ans au château de Roussillon. 5 € par personne. Renseignements et réservation au 04 74 86 72 07 ou sur www.tourisme-pays-roussillonnais.fr

→ Tec

"Noces-Bayna" à 14h30 à l'espace Louis-Aragon de Saint-Maurice-l'Exil.

→ Médiathèque

Ciné-vacances : projection d'un film d'animation sur le thème des insectes, à 15h. Durée 1h30. Dès 5ans.

→ Marcheurs

du pays roussillonnais
Marche nordique, rendez-vous à 8h45, parking de l'étang de Roussillon.

APRÈS-DEMAIN

→ Centre de généalogie

Conférence à 14h30, "La Guerre de 1870 et ses répercussions dans la région", au château de Roussillon.

→ LSRR

Balade de l'amitié à Saint-Pierre-de-Bœuf entre 3 et 4 km, et goûter départ en covoiturage à 13h30 place de la République Roussillon.

EXPOSITIONS

→ "Le Blues au bout
du pinceau"

De Jean Poinard, médiathèque Elsa-Triolet, Salaise, mardi de 10h à 12h et de 16h à 19h, mercredi et samedi de 14h à 18h, vendredi de 12h à 18h.

LOCALE EXPRESS

L'école Saint-Jacques a couru
pour les Restos du cœur

→ Comme chaque année, l'équipe pédagogique de l'école Saint-Jacques de Roussillon a sensibilisé les élèves pour une manifestation du cœur. Vendredi dernier, c'est donc une course du cœur qui était programmée dès le matin pour les classes maternelles, suivie des autres classes du primaire l'après-midi. Chaque concurrent a été sponsorisé pour cette course et tous les bénéfices réalisés seront reversés aux Restos du cœur. Par ailleurs, la fin d'année scolaire approche et les inscriptions sont déjà ouvertes pour la prochaine rentrée scolaire au 04 74 86 36 78.

UTILE

URGENCES

→ Médecin de garde

Tél. 0 810 15 33 33

→ Pharmacie de garde

Tél. 39 15 ou 32 37

→ Centre anti poison

Tél. 04 72 11 69 11

→ Violences conjugales

Tél. infos : 39 19

SERVICES

→ Clinique Saint-Charles

Tél. 04 74 29 28 28

→ Centre de planification

Tél. 04 74 86 55 62

→ Clinique vétérinaire

Tél. 04 74 86 28 12

→ EDF - GDF

Tél. 0 810 875 306

→ Dépannage électricité

Tél. 0 810 761 773

→ Déchetteries ouvertes

Mardi : Le Péage-de-Roussillon, Saint-Clair-du-Rhône, de 9h à 12h et de 15h à 19h. Salaise-sur-Sanne de 14h à 18h.

RISQUES INDUSTRIELS | Le programme d'accompagnement est lancé pour 121 logements

Aux habitants d'agir vite
pour être aidés à 100 %

C'est la proximité des sites Seveso sur et autour la plateforme chimique qui contraint les propriétaires à ces travaux. Le DL/G.A.

C'est une initiative qui a été lancée il y a environ trois ans et qui se concrétise actuellement.

Le programme d'accompagnement aux risques industriels (ou Pari) a été mis en place afin d'aider financièrement les propriétaires qui doivent réaliser des travaux de sécurisation dans leurs logements touchés par le fameux plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Pour rappel, ce plan a pour objectif de sécuriser un périmètre autour des sites classés "Seveso", comme c'est le cas autour de la plateforme chimique.

En tout, ce sont donc 121 logements qui sont concernés sur deux communes, dont 37 logements au Péage-de-Roussillon et 84 logements à Salaise-sur-Sanne, commune qui s'est énormément impliquée dans cette démarche aux côtés de l'association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (Amaris), de la CCPR et des services de l'État pour que les travaux soient, au fi-

nal, totalement pris en charge. Au-delà de cette prise en charge financière, diagnostic et accompagnement sont aussi assurés. Comme le mentionne d'ailleurs Didier Jaussaud, directeur adjoint à la direction départementale des territoires de l'Isère, cette démarche est expérimentale en France.

Des travaux à réaliser
avant fin 2017

Les travaux préconisés consistent essentiellement à renforcer les huisseries et à créer, au sein des logements, une salle de confinement en cas d'accident industriel, sachant que le risque premier est le dégagement de produits toxiques et non pas la surpression.

Certes, ces travaux ne sont pas obligatoires, dans le sens où les propriétaires les refusant ne risquent pas de sanctions, mais en revanche, en cas d'accident, les assurances refuseront tout remboursement si les travaux n'ont pas été effectués. Et pour bénéficier d'une aide financière

à 100 %, ces travaux doivent être impérativement réalisés avant le 31 décembre 2017.

L'opportunité offerte est donc à saisir dans les prochaines semaines, au regard des délais nécessaires pour réaliser dans chaque logement les diagnostics, les travaux et contrôler ces derniers.

C'est l'agence Urbanis (avec une référente, Catherine Sauvage) qui a été choisie pour servir d'interface et accompagner les propriétaires du début à la fin de la démarche dans ces dossiers très techniques.

Alors que les travaux pour chaque logement sont estimés en moyenne à 6 000 euros, pour un coût global d'un million d'euros, les propriétaires qui souhaitent intégrer cette démarche doivent donc se faire connaître au plus vite auprès d'Urbanis.

Georges AUBRY

Contact : Catherine Sauvage, référente à Urbanis. Tel : 04 79 33 21 26. E-mail : catherine.sauvage@urbanis.fr

L'INFO EN +

LE FINANCEMENT
DES TRAVAUX

Il est assuré à 100 % avec la répartition suivante : 35 % pris en charge par les collectivités (la communauté de commune, les communes de Salaise et Péage, le Département et la Région).

25 % pris en charge par les industriels.

40 % pris en charge par le crédit d'impôt (récupéré théoriquement l'année suivante). Toutefois, des solutions existent au niveau d'Urbanis pour avancer cette somme à la place des propriétaires.

La démarche à suivre

Pour bénéficier de l'aide à 100 % sur les travaux de sécurisation de leurs logements, les propriétaires concernés doivent appeler l'agence Urbanis (lire page 10). La référente, Catherine Sauvage, se présentera pour aider à choisir la pièce qui servira de salle de confinement éventuelle et remettre une liste de diagnostics pour évaluer les travaux à réaliser. Au propriétaire de choisir celui qui lui convient, de faire établir un devis et de remettre le dossier à Urbanis.

Une fois le dossier validé, le diagnostic sera réalisé gratuitement pour faire le point sur les travaux à venir. Il faudra ensuite signer le devis de l'entreprise qui sera mandatée à intervenir. Urbanis déboulera alors de quoi payer l'acompte pour n'avoir rien à débours.

Une fois les travaux achevés, Urbanis procédera à un contrôle et le solde dû sera versé à l'entreprise. Soit cet-



Catherine Sauvage, de l'agence Urbanis, référente auprès des propriétaires. Le DL/G.A.

te somme sera avancée par le propriétaire et récupérée au bout d'un an intégralement, via le crédit d'impôt, soit des solutions existent avec Urbanis pour que le propriétaire ne débourse rien. C'est-à-dire que la somme équivalente au crédit d'impôt sera avancée au propriétaire pour payer l'entreprise. Le propriétaire remboursera ensuite l'agence quand il touchera le crédit d'impôt.

INDUSTRIE | Alors que le site est actuellement en travaux

Tredi organisera une réunion publique le 21 avril prochain
pour expliquer ses nouvelles activités

On peut le constater en passant le long du site, Tredi est en plein travaux. L'établissement investit actuellement quatre millions d'euros, notamment en construisant une plateforme de tri, de transit et de regroupement de déchets spéciaux produits en petites quantités par les collectivités et les industriels.

Cette plateforme est censée compléter un dispositif de prise en charge des déchets qui, jusqu'alors, ne pouvaient être réceptionnés qu'en gros volumes. L'autorisation portera sur un maximum de 6000 tonnes annuelles, pour un tonnage global identique.

Des recrutements

La direction assure d'ores et déjà que « les déchets seront triés dans un bâtiment associé à un laboratoire, un bureau administratif et des armoires sur rétention permettent le stockage des déchets en instance de traitement ».

Cette nouvelle activité est prévue pour une mise en exploitation au deuxième trimestre 2016. Elle nécessitera le recrutement de deux chimistes et de deux caristes.

Les travaux intègrent aussi la construction de bassins de collecte des eaux pluviales et d'un bassin de compensation prenant en

compte le risque "inondation".

Pour expliquer à la population cette nouvelle activité, Tredi organisera, à l'invitation des élus, une réunion publique d'information, en salle du conseil municipal de Salaise-sur-Sanne le jeudi 21 avril à 18 h.

Les informations concernant les travaux sont aussi disponibles sur le site www.seche-tredi-salaise.com

Le site possède deux fours rotatifs comme celui-ci qui permet aujourd'hui de traiter les déchets les plus dangereux.

Le DL/G.A.



le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook

Le Dauphiné Libéré



Twitter

@LeDLisere

POUR NOUS JOINDRE :

Place de la Halle, 38 550 LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON

Pour contacter la rédaction : 04 74 11 15 70 LDLredPage@ledauphine.com

Pour contacter la publicité : 04 74 11 15 70 cindy.pineron@ledauphine.com

Télécopie rédaction et publicité : 04 74 11 15 75